



Devenir gendarme avec un casier judiciaire

Par **alexandre898989**, le **06/01/2008** à **12:37**

Bonjour;

Je vous explique mon cas il y a deux ans (j'avais 18 ans) en étant a disneyland j'ai commis un vol a l'etalage d'une valeur de 150 euros. Je sais que cela était idiot de ma part mais je regrette mon geste. J'étais jeune et vraiment pas reflechi sur ce que je faisais. Mon désir professionnel serait de devenir ou gendarme ou policier ou bien militaire. Est ce que ce délit me ferme les portes pour ces emplois?

Merci de votre réponse